

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de communes Buëch-Dévoluy

Séance du : 5 novembre 2018

Convocation du : 29 octobre 2018

Objet : Synthèse de la révision des statuts.

L'an deux mille dix-huit, le cinq novembre 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Jean-Marie Bernard, Président, assisté de Mme. Monique Barthélémy, secrétaire.

Etaient présents : Jean-Marie Bernard, Jacques Francou, Sébastien Simion, Alain Froget, Thierry Fodera, Monique Barthélémy, Bernadette Lapeyre, Christiane Acanfora, Michel Ricou-Charles, Roger Aquino, Guy Jullien, Michel Truc, Rémy Frey, Fabien Gascard, Maurice Chautant, Jean-François Contoz, Thierry Gau, Jean-Marie Gueyraud, Jean-Claude Vallier, Jean-Pierre Briouille, Pierre Schiazza, René Moreau, Jean-Paul Artigues, Michel Gaudy, Joël Bourbousse, Nathalie Ferrere, Franck Gatounes, Jacqueline Marcellin, Bernadette Saudemont, Marc Ventre.

Etaient absents : Jean-Paul Bellet, Alain Laurens, Michel Mescle, Françoise Galmiche, Michel Gaignaire.

Pouvoirs : Françoise Pinet absente a donné pouvoir à Sébastien Simion, Fabienne Darini absente a donné pouvoir à René Moreau, Josette Revoux absente a donné pouvoir à Maurice Chautant.

Le Président rappelle que les statuts ont connu des évolutions au cours de l'année 2018, dans les domaines de l'environnement, de la culture, de l'économie, du tourisme et du CIAS. Ces modifications ont toutes été adoptées et communiquées à l'ensemble des communes. Il convient toutefois de disposer d'un document reprenant l'ensemble des statuts ainsi modifiés, ainsi que des annexes suivantes : (1) aménagement de l'espace d'intérêt communautaire, (2) politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, (3) protection et mise en valeur de l'environnement et (4) liste des itinéraires touristiques d'intérêt communautaire.

Un échange s'engage au sein du Conseil pour : reprendre quelques erreurs de forme, intégrer les conseillers délégués au Bureau aux côtés des vice-présidents, insérer une phrase sur la possibilité d'adhésion à tout organisme d'intérêt communautaire au sein de l'article (5) « Représentation ».

Sous réserve de ces modifications, le Président propose l'adoption des statuts révisés.

Votants : 33 dont 3 pouvoirs	Pour : 33	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------------------	-----------	-----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20181105-Db129_2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2018
Affichage : 26/11/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,
Jean-Marie BERNARD

